

L'impact du capital immatériel sur l'attractivité territoriale des IDE au Maroc: modélisation économétrique

The impact of intangible capital on the territorial attractiveness of FDI in Morocco: econometric modeling

Zahra MANSOURI

Enseignante-chercheuse. Faculté d'Economie et de Gestion, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc

Résumé. Depuis le discours du trône du Roi Mohamed VI de 2014, au sujet de l'évaluation de la richesse immatérielle du Maroc, le capital immatériel fait l'unanimité des recherches. Il est à noter qu'une richesse ne peut être considérée comme capital qu'une fois recensée, classifiée et évaluée. Avant d'analyser la corrélation entre le capital immatériel et l'attractivité du territoire, il convient d'abord de le définir, l'identifier, limiter et adapter ce concept selon les spécificités et le contexte marocain. Personne ne peut nier que le Maroc est un pays riche de son histoire, de sa culture, de son patrimoine, sa diversité et son peuple cette richesse peut être moteur de croissance, de création de valeur et même une source d'attractivité des territoires. C'est là où s'insère notre communication. Elle a pour finalité d'analyser la corrélation entre capital immatériel et attractivité du territoire marocain, pour cela trois points seront étudiés : Définition, identification et mesure du capital immatériel ; Etude du contexte du débat national sur le capital immatériel ; Analyse de la corrélation entre capital immatériel et attractivité du territoire marocain.

Mots clés : *Richesse immatérielle, capital immatériel, attractivité territoriale.*

Abstract. Since the speech from the throne of King Mohammed VI in 2014, on evaluating the intangible wealth of Morocco, intangible capital unanimous research. It is noted that wealth cannot be considered as capital that once identified, classified and evaluated. Before analyzing the correlation between intangible capital and attractiveness of the territory, it is first necessary to define, identify, mitigate and adapt this concept to the particularities and Moroccan background. Nobody can deny that Morocco is a country rich in its history, its culture, its heritage, its diversity and its people that wealth can be an engine of growth, value creation and even a source of attractiveness of territories. This is where our communication fits. Its purpose is to analyze the correlation between intangible capital and attractiveness of the Moroccan territory, for that Three points will be studied: Definition, identification and measurement of intangible capital; Study the context of the national debate on intangible capital; Analysis of the relationship between intellectual capital and attractiveness of the Moroccan territory.

Keywords : *Intangible wealth, intangible capital, territorial attractiveness.*

1. Introduction

La richesse globale d'un État ne se compose pas, uniquement, des actifs physiques ou comptables, mais aussi des actifs immatériels. Il s'agit en l'occurrence du capital historique et culturel de tout pays, le capital humain, social, la confiance, l'attractivité, l'innovation et la recherche scientifique, la compétitivité, la qualité des institutions, la stabilité, la qualité de la vie et de l'environnement, et bien d'autres.

Le capital immatériel s'impose aujourd'hui comme un facteur clé de succès d'une entreprise, d'une économie, ou plus largement, d'une nation.

Auparavant, l'évaluation de la richesse reposait essentiellement sur des facteurs matériels, comme la richesse en matières premières, le capital industriel, ainsi que d'autres éléments tangibles. Cela reste de moins en moins vrai de nos jours, comme le confirment les récentes études menées par la Banque Mondiale. En effet, l'essentiel de la richesse aujourd'hui est immatériel.

Selon les estimations de la Banque mondiale, le capital immatériel du Maroc a augmenté de près de 82% entre 2000 et 2013, une augmentation annuelle de 4,7% par an selon le rapport Standard Newswire. Sa part dans la richesse nationale est passée de 72,8% en 2000 à 75,7% en 2013, une période caractérisée par d'importantes réformes au Maroc et un investissement dynamique.

Il est à noter que le rapport de la Banque mondiale intitulé «Où est la richesse des nations» a déduit que dans les pays développés, le capital immatériel est comprise entre 66 et 80% de la richesse du pays. Le capital immatériel au Maroc représente 78% de la richesse totale, alors que l'Algérie voisine de par exemple, était 18%.

Ainsi, le poids du capital immatériel dans la richesse globale du Maroc est proche de celle des pays développés. Ceci permet de conclure que le capital intangible du Maroc est maintenant la base de la création de richesses et que les politiques publiques devraient donc cibler les composantes de ce capital pour soutenir un cercle vertueux de développement économique et social.

C'est dans ce cadre que s'insère le discours royal du trône du 30 juillet 2014, en effet, sa majesté a avancé que le modèle de développement marocain a atteint un seuil de maturité. D'où la nécessité d'adopter des critères avancés et plus pointus pour évaluer la pertinence des politiques publiques et la portée de leur impact effectif sur la vie des citoyens.

Cette appréciation a été confirmée par la Banque Mondiale qui a montré que la valeur globale du Maroc a connu, ces dernières années, une hausse sensible, surtout grâce au développement majeur de son capital immatériel.

Le capital immatériel s'affirme désormais comme un des paramètres les plus récents qui ont été retenus au niveau international non seulement pour mesurer la valeur globale des entreprises et des Etats et mais il permet aussi de renforcer leurs attractivités.

En ce sens, les actifs immatériels sont de puissants facteurs de compétitivité et de croissance dans les économies modernes. Ce capital intangible est sans doute un atout majeur pour nos territoires pour faire face à une concurrence mondialisée.

Il est certain que parmi ces facteurs clé de compétitivité d'un territoire figurent les réseaux d'accessibilités (infrastructures, réseaux de transports), l'environnement économique, technique et financier (taille du marché, qualité de l'environnement industriel, présence de services, soutien et accompagnement des entreprises). Mais à côté de ces facteurs tangibles, de nombreux éléments intangibles tel que la qualité de vie, le climat de confiance, la qualité de la main-d'œuvre, l'image du territoire, la perception de la qualité des espaces naturels et urbains...

Ainsi, les atouts immatériels d'un territoire deviennent prépondérants par rapport aux actifs matériels. Lors de la première révolution industrielle, l'attractivité d'un territoire était largement influencée par la proximité des matières premières et la présence d'axes de communication viables.

Si ces éléments gardent leur importance, la disponibilité de la matière grise tend à les surpasser. Or, pour attirer ou retenir des talents, un territoire doit pouvoir offrir des emplois à la hauteur de leur qualification, un certain niveau de qualité de vie à côté, bien sûr, d'une bonne image de marque d'un territoire.

En ce sens, chaque territoire cherche à développer des positionnements différenciés par rapport aux autres territoires, en mobilisant des facteurs d'attractivité spécifiques ou ce qu'on qualifie le capital immatériel matérialisé par : la qualité et la réputation des ressources

universitaires, la qualité de vie, la richesse des ressources culturelles, la qualité du système éducatif de base, l'accès à des infrastructures numériques et de transport...

Il apparaît qu'il y'a une relation étroite entre le capital immatériel et l'attractivité des territoires. En effet, le capital intangible est sans doute un atout majeur pour nos territoires pour faire face à une concurrence mondialisée. Le Maroc comme beaucoup d'autres pays est conscient de la nécessité de consolider cette corrélation ce qui a été fait à travers le discours du trône de sa majesté le Roi de 2014.

Personne ne peut nier que le Maroc est un pays riche de son histoire, de sa culture, de son patrimoine, sa diversité et son peuple cette richesse peut être moteur de croissance, de création de valeur et même une source d'attractivité des territoires.

La présente communication est structurée autour de trois axes interdépendants. Le premier axe a pour objet de définir le capital immatériel, l'identifier et le mesurer. Le second axe traite le contexte du débat national sur le capital immatériel. Le troisième axe aborde corrélation entre capital immatériel et attractivité du territoire marocain.

2. Définition, identification et mesure du capital immatériel

Le capital immatériel, par opposition au capital matériel, désigne l'ensemble des facteurs intangibles difficiles à cerner et à évaluer tels que la réputation, le capital humain, la capacité d'innovation, qui permettent de créer de manière efficace et/ou efficiente de la valeur ou de la richesse pour les entreprises et les nations (Ngobo, 2013).

La notion de capital immatériel n'est pas récente, elle existe dans le champ de l'économie depuis de nombreuses années.

L'amplification des recherches sur le capital immatériel s'explique par l'importance qu'il a prise dans le développement économique.

Cette importance est due à deux facteurs : le premier réside dans la concurrence accrue entre les entreprises et entre les nations liée, principalement, à la mondialisation et à l'ouverture des marchés. L'accentuation de cette concurrence pousse les entreprises et les nations de trouver les bases de différenciation, qui peuvent leur procurer des avantages concurrentiels durables. Tel le cas du capital immatériel, il constitue une source d'avantages concurrentiels dans la mesure où il est plus difficile à copier, à substituer ou à remplacer que le capital matériel (Barney, 1991).

Le deuxième facteur explicatif de l'importance du capital immatériel concerne la banalisation des actifs physiques ou matériels. Il est aujourd'hui plus difficile de développer une grande marque de chaussures que de construire une usine de chaussures.

Différentes représentations du capital immatériel ont été proposées aussi bien par des cabinets d'étude que par des universitaires. Il s'agit du Navigateur d'Edvinsson et Malone, du Balanced scorecard (Kaplan et Norton, 1996), de la classification de Baruch Lev (2001)...Ils mentionnent que le capital immatériel est multidimensionnel.

Comme le souligne certains auteurs, les détenteurs ou les propriétaires du capital immatériel trouvent des difficultés pour s'approprier exclusivement ses bénéfices. En effet, les contrefaçons empêchent une appropriation exclusive de la valeur d'un actif immatériel. En outre, il présente un risque de dissipation de la valeur plus important que le capital matériel. Ce fut le cas de l'érosion de la confiance associée à un actif immatériel peut en faire perdre toute la valeur.

Ce qui est important à noter c'est que les actifs immatériels n'ont pas de marché à l'instar de celui des actifs matériels. En ce sens, et à l'exception des contrats de licence, il y'a peu d'échanges sur l'immatériel. Cette difficulté d'échanger les actifs immatériels est due en partie au problème d'asymétrie d'informations avec les futurs acquéreurs puisque le détenteur de l'actif immatériel connaît mieux sa valeur que l'acquéreur potentiel mais aussi aux complications de valorisation de l'immatériel.

La valeur du capital immatériel est difficile à estimer et à enregistrer précisément dans les comptes d'une entreprise ou d'une nation.

La difficulté d'estimation de ce capital est liée à son incertitude comme l'a avancé Lev (2005). Il a mentionné que la valeur d'un actif est fonction des cash-flows futurs qu'il peut apporter à son détenteur. Toutefois, l'une des caractéristiques des actifs immatériels c'est l'incertitude autour de leurs cash-flows. Plusieurs exemples témoignent cette réalité : c'est difficile de prévoir les entrées d'argent que peuvent rapporter la formation des salariés, les investissements dans les technologies de l'information et de la communication, les marques ou encore le développement des capacités d'innovation. Ainsi, il est à noter que le capital immatériel présente un risque pour les investisseurs et les nations.

La difficulté de mesure dudit capital soulève des problèmes au niveau d'allocation des ressources. En effet comment allouer des ressources financières et humaines à des actifs dont on ignore la rentabilité ?

Malgré les difficultés de conceptualisation et d'estimation du capital immatériel, les auteurs s'accordent sur le fait que ce capital constitue une source d'avantage concurrentiel difficile à imiter et peut procurer des bénéfices substantiels à l'entreprise et à la nation. Il est considéré comme le principal facteur explicatif des différences de performances économiques entre pays pauvres et pays riches. Dès lors, l'investissement dans le capital immatériel assure non seulement la croissance économique d'un pays sa compétitivité et son attractivité.

3. Contexte du débat national sur le capital immatériel

Le contexte du débat national sur le capital immatériel peut être cerné à travers le discours historique de sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, du 30 juillet 2014, à l'occasion de la fête du Trône. En effet, sa Majesté a mis en relief les points suivants :

- le modèle de développement marocain a atteint un seuil de maturité qui nous habilite à adopter des critères avancés et plus pointus pour évaluer la pertinence des politiques publiques et la portée de leur impact effectif sur la vie des citoyens. Cette appréciation a été confirmée par la Banque Mondiale qui a montré que la valeur globale du Maroc a connu, ces dernières années, une hausse sensible, surtout grâce au développement majeur de son capital immatériel ;
- le capital immatériel s'affirme désormais comme un des paramètres les plus récents qui ont été retenus au niveau international pour mesurer la valeur globale des Etats et des entreprises. C'est dans les années 90 du siècle dernier que le capital immatériel a commencé à être intégré comme une des composantes fondamentales d'évaluation de la richesse, avant d'être adopté officiellement comme paramètre scientifique par la Banque Mondiale en 2005.
- dans les approches financières classiques plusieurs atouts n'ont pas été pris en compte. Il s'agit en l'occurrence de mesurer le capital historique et culturel de tout pays, parallèlement aux autres caractéristiques qui le distinguent, notamment son capital humain et social, la confiance, la stabilité, la qualité des institutions, l'innovation et la recherche scientifique, la création culturelle et artistique, la qualité de la vie et de l'environnement, et d'autres éléments encore. Ainsi, par exemple, la sécurité et la stabilité constituent le fondement de la production et de la richesse. De même, la confiance et la crédibilité sont essentielles pour stimuler l'investissement. Pourtant, on ne trouve nulle part trace de ces atouts dans la valeur globale des Etats.

- La concrétisation d'une telle évaluation a été confiée au le Conseil économique, social et environnemental, en collaboration avec Bank Al Maghrib et les institutions nationales concernées, et en coordination avec les institutions internationales spécialisées, à entreprendre une étude permettant de mesurer la valeur globale du Maroc entre 1999 et fin 2013. L'objet de cette étude n'est pas seulement de faire ressortir la valeur du capital immatériel de notre pays, mais également et surtout de souligner la nécessité de retenir ce capital comme critère fondamental dans l'élaboration des politiques publiques, et ce, afin que tous les Marocains puissent bénéficier des richesses de leur pays ;
- La Banque Mondiale avait déjà réalisé, en 2005 et 2010, deux études pour mesurer la richesse globale de quelque 120 Etats, dont le Maroc. Notre pays y a été classé dans les premiers rangs à l'échelle africaine, devançant de loin certains pays de la région.
- Le processus d'évaluation de la richesse immatérielle s'inspire de la méthode de travail de la Banque mondiale avec l'intégration de certains aspects spécifiques au Maroc. la méthode développée par cette organisation a la particularité de permettre :
 - Une valorisation de la richesse en termes de stock et non pas en termes de flux. Elle se veut davantage structurelle que conjoncturelle ;
 - Une meilleure décomposition de la structure de la richesse nationale (capital naturel, capital productif, actifs étrangers nets, capital immatériel), qui favorise un examen minutieux des performances en matière des sources de création de la richesse nationale ;
 - Un cadre de comparaison des performances des pays sur la base du poids de leur capital immatériel dans la richesse globale au même titre que leur capital immatériel par habitant.

Afin de baliser le champ pour ladite évaluation, considérée comme un outil d'appui à la prise de décision, le Maroc a procédé en 2014 au recensement général de la population qui a fait état des indicateurs relatifs au capital immatériel dans ses différentes composantes.

En outre, et comme a signalé sa majesté, l'accélération de la mise en place de la régionalisation avancée, dans les différentes régions du Royaume, avec, en tête, les provinces du Sud, permet de respecter les spécificités régionales et favorise une gestion démocratique, par les populations de la région, de leurs affaires locales, dans le cadre du Maroc unifié des régions.

Toutefois, il ne faut noter que le Maroc s'est engagé dans des chantiers structurants, dont notamment l'opérationnalisation de la Constitution de 2011, qui nécessite le recours à de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, et la réforme profonde du système d'éducation. Ces deux chantiers portent sur deux dimensions structurantes du capital immatériel, à savoir la gouvernance institutionnelle et le capital humain, qui représentent en général 80% de la valeur du capital immatériel d'un pays¹.

A côté de ces deux composantes du capital immatériel, sa majesté le Roi a soulevé dans son discours de 2014 d'autres atouts qu'on ne trouve nulle part trace dans la valeur globale des Etats. Il a mentionné que « la sécurité et la stabilité constituent le fondement de la production et

¹ : Rapport de la Banque Mondiale, 2006.

² Discours de sa majesté le Roi Mohamed VI à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône du 30 Juillet 2014.

de la richesse. De même, la confiance et la crédibilité sont essentielles pour stimuler l'investissement ».

Partant de là, ce capital intangible est sans doute un atout majeur pour stimuler l'investissement, promouvoir le territoire et faire face à une concurrence mondialisée.

Pour bénéficier pleinement de ce potentiel immatériel au profit de l'attractivité territoriale. Les pays développés n'épargnent aucun effort pour tirer avantage de la relation entre capital immatériel et attractivité territoriale. Mais, qu'en est-il du cas marocain ?

4. Corrélation entre capital immatériel et attractivité du territoire marocain des IDE

Avant d'analyser la corrélation entre capital immatériel et attractivité territoriale des IDE au Maroc, il serait judicieux de mettre en relief, tout d'abord, le positionnement international du Maroc en matière du capital immatériel.

Comme cela a été mentionné plus haut, la méthode de la Banque Mondiale relative à l'évaluation du capital immatériel a offert un cadre de comparaison internationale permettant d'apprécier les performances des pays en général et du Maroc en particulier.

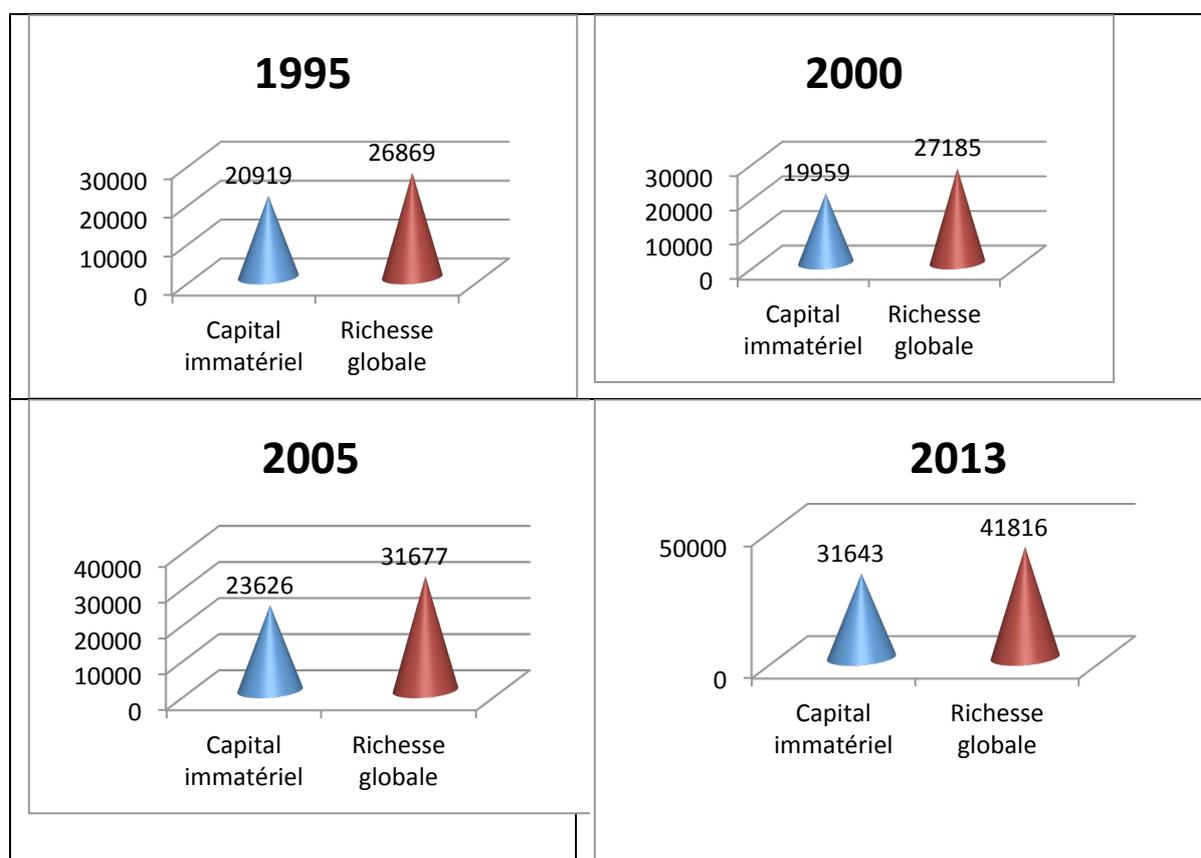
La richesse globale du Maroc, calculée en dollars constant (2005) par habitant, a progressé de 54% entre 2000 et 2013.

Le capital immatériel par habitant a crû de près de 60% entre 2000 et 2013. Sa part dans la richesse globale se situe autour de 75%. Cette progression reflète le développement du pays au cours de cette période.

Dans son rapport sur la richesse des nations, la Banque Mondiale a affirmé que le capital immatériel croît au fur et à mesure que le niveau de développement du pays s'accélère.

Ainsi la richesse globale et le capital immatériel du Maroc (en \$ constants de 2005 par habitant) ont connu des fluctuations notables comme le montre les graphiques ci-après :

Graphe 1 : Richesse globale et Capital immatériel du Maroc (en \$ constants de 2005 par habitant)



Source : Graphiques élaborés par moi-même sur la base des données de la Banque Mondiale

Au niveau du classement international relatif au poids du capital immatériel dans la richesse globale, le Maroc a occupé la 76ème position sur 152 pays en 2005 (67ème rang sur 125 pays en 1995).

A titre de comparaison avec les groupes de revenus tels que définis par la Banque Mondiale dans le tableau ci-dessous, le poids du capital immatériel dans la richesse globale du Maroc en 2005 a été comme suit:

Tableau 1 : Comparaison des groupes de revenus

Région / Pays / Groupe de revenus	Poids du capital immatériel dans la richesse globale		
	1995	2000	2005
Maroc	78%	73%	75%
MENA	53%	46%	41%
Revenu bas	52%	51%	60%
Revenu moyen tranche inférieure	48%	47%	51%
Revenu moyen tranche supérieure	70%	71%	71%
Revenu élevé : OCDE	80%	81%	82%

Source : Rapports de la Banque Mondiale (1995, 2000, 2005)

La lecture des données ci-dessus témoigne que le poids du capital immatériel dans la richesse globale du Maroc en 2005 : dépasse la moyenne du groupe à revenu moyen de la

tranche supérieure (71%) ; se rapproche de la moyenne du groupe de pays à revenu élevé, composé des pays de l'OCDE (82%) ; affiche un poids du capital immatériel qui dépasse largement la moyenne de la région MENA qui est de 41%.

A la lumière de ce qui précède il apparaît que l'étude comparative de la Banque Mondiale confère au Maroc une position importante en termes du poids du capital immatériel dans la richesse globale. D'où la nécessité de la prise en considération du capital immatériel dans le processus d'évaluation de la richesse nationale marocaine.

Le recours à ce concept novateur, offre de réelles opportunités pour le Maroc, en termes de réussite de son insertion dans l'économie mondiale, de renforcement du lien social et de restauration de la confiance institutionnelle et interpersonnelle, ainsi qu'en termes de résorption des insuffisances révélées du modèle de développement du pays. Le modèle de développement marocain a atteint un seuil de maturité d'où l'urgence d'adopter des critères avancés et plus pointus pour évaluer la pertinence des politiques publiques et la portée de leur impact effectif sur la vie des citoyens².

Le recours à l'approche axée sur le concept de capital immatériel est opportun pour infléchir le modèle de développement du Maroc, en vue d'en faire un levier pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces.

En ce sens, la conception des politiques publiques, selon ce concept, permettrait d'élargir les sources de création de la richesse nationale, de consolider la croissance du pays et de tisser un lien étroit avec l'attractivité territoriale.

Ainsi, pour libérer le potentiel de croissance de son économie et sécuriser sa trajectoire de développement d'ensemble, le Maroc doit procéder à l'accélération de l'accumulation du capital humain et social, au développement de la recherche scientifique et de l'innovation, au recours à des technologies propres, à l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement, à la consolidation du capital historique et culturel, au rétablissement de la confiance institutionnelle³...sans oublier que le Maroc jouit du capital de stabilité qui est un actif immatériel précieux qu'il importe de préserver et de capitaliser, dans un contexte international et régional marqué par des mutations profondes, qui impose à notre pays de renforcer en permanence ses capacités d'adaptation et d'anticipation pour saisir les opportunités et faire face aux risques et menaces qui se profilent à l'horizon.

D'ailleurs sa majesté l'a signalé dans son discours de 2014, il a avancé que le Maroc est un pays riche de son histoire, sa culture, son patrimoine, sa diversité et son peuple, donc il faut commencer par la capitalisation de cette richesse tout en se servant du rôle de l'homme, parce que sans le facteur principal qui est l'homme le capital immatériel ne peut exister, être exploité et contribuer efficacement à l'économie marocaine.

La mise en valeur de ces avantages compétitifs du pays favorise l'accroissement de l'attractivité du Maroc aux flux touristiques et aux investissements directs étrangers, au même titre que son rayonnement régional et international.

Certainement l'attractivité territoriale du Maroc dépend de la consolidation de ces avantages à dominance immatérielle, qui sont là mais on n'arrive pas à les localiser, à les valoriser ni à concevoir comment ils peuvent être moteur d'attractivité territoriale. C'est là où commence le travail.

Le concept de territoire (Veltz, 2012) peut donc recouvrir aussi bien une région, voire des espaces à l'intérieur de ces divisions administratives. Le projet de réforme territoriale, avec notamment la mise en place de la régionalisation avancée, ne doit donc pas faire abstraction de leur rôle moteur en matière d'attractivité du Maroc.

² Discours de sa majesté le Roi Mohamed VI à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône du 30 Juillet 2014.

³ Concrétisée par l'opérationnalisation de la constitution 2011.

La compétitivité d'un pays dépend, entre autres facteurs, de l'attractivité de l'ensemble de ses composantes de nature immatérielle.

« Il semblerait bien que les atouts immatériels d'un territoire deviennent prépondérants par rapport aux facteurs physiques .Lors de la première révolution industrielle, l'attractivité d'un territoire était largement influencée par la proximité des matières premières et la présence d'axes de communication viables. Si ces éléments gardent leur importance, la disponibilité de la matière grise tend à les surpasser. Or, pour attirer ou retenir des talents, un territoire doit pouvoir offrir des emplois à la hauteur de leur qualification, un certain niveau de qualité de vie, sans oublier bien évidemment l'image de marque d'un territoire (Veltz, 2012) ».

Chaque territoire dispose de son propre patrimoine immatériel⁴. Celui-ci peut être défini comme l'ensemble des éléments constitutifs de son identité : ses spécificités, son expertise, sa perception...

Les acteurs publics et privés interagissent au niveau d'un territoire. De cette interaction naissent de nouveaux actifs immatériels territoriaux comme l'image de marque territoriale ou encore les réseaux. Ces nouveaux actifs sont considérés comme des biens communs, utiles à l'ensemble des acteurs. D'où la nécessité de profiter de l'impact positif d'une marque publique sur l'attractivité territoriale marocaine.

Le Maroc est riche d'un patrimoine culturel, architectural reconnu mondialement. L'offre culturelle est un facteur d'influence et de rayonnement dans le monde.

Si on se réfère à la définition de la culture selon l'UNESCO –adopté par le Maroc-, on voit clairement qu'elle englobe tout : "La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Le Maroc dispose de patrimoine culturel immatériel reconnu au niveau mondial. Il y'a lieu de citer des espaces et des lieux particuliers qui font du Maroc une symbolique culturelle, identitaire et historiques profonde et qui gardent dans la mémoire nationale et internationale une portée notable.

Tel est le cas par exemple de la place Jamaâ el Fna de Marrakech inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Attirant les amateurs d'art du monde entier et contribuant fortement au rayonnement de Marrakech et du Maroc en général. L'impact économique de cette place n'est pas à démontrer.

Certes on ne peut nier l'importance ni la contribution du patrimoine culturel immatériel marocain sur son attractivité territoriale. En effet, le capital immatériel -surtout culturel peut réussir une combinaison de l'économique au social et participer à la création de la valeur.

Afin de bénéficier des bienfaits du capital immatériel culturel il faut élaborer une cartographie dudit capital par région selon la nouvelle conception de régionalisation avancée et référencer ce qui existe comme patrimoine par territoire afin d'élaborer une stratégie d'attractivité territoriale en se basant sur la ressource immatérielle, clé de compétitivité de chaque territoire, permettant de créer son identité et de véhiculer une image territoriale au niveau mondial.

L'élaboration d'une image territoriale nécessite une forte implication des acteurs publics et privés, mettant en évidence les facteurs d'excellence et les spécificités permettant de positionner un territoire sur le marché mondial afin d'attirer de nouveaux investisseurs mais également de soutenir l'exportation des entreprises

Pour parvenir à concrétiser cette image territoriale, il convient d'impliquer le facteur principal qui est l'homme dans le processus de détermination et d'évaluation de la richesse

⁴ Le patrimoine immatériel territorial peut être des marques notoires, des bases de données, des expertises, des brevets...

immatériel L'homme est un acteur de développement capable de mettre en valeur ladite image construite autour d'actifs à dominance immatérielle. En ce sens, le capital immatériel ne peut exister, être exploité et contribuer efficacement à l'attractivité territorial marocaine sans l'engagement du facteur humain.

5. L'analyse empirique de l'impact du capital immatériel sur l'attractivité des investissements directs étrangers

Notre travail empirique s'attèle sur l'impact du capital immatériel au Maroc sur l'attractivité des IDE. A cet effet, la question centrale de notre recherche est la suivante: *Dans quelle mesure le capital immatériel impacte l'attractivité des investissements directs étranger au Maroc ?* La méthodologie et le modèle à adopter, les étapes d'estimation empirique et la description des données seront détaillés ci-après.

5.1. Spécification du modèle et description de données

5.1.1. Le modèle économétrique

L'équation 1 présente la relation bidimensionnelle à long terme entre l'IDE et le capital immatériel:

$$IDE_t = \alpha + \beta CI_t + \varepsilon_t \quad (1)$$

Où :

CI_t : La valeur du capital immatériel en MM dhs dans l'année t ;

IDE_t : Les flux entrants des IDE en MM dhs au Maroc dans l'année t;

5.1.2. La description de données

Pour évaluer la proposition de vérifier l'impact du capital immatériel sur l'attractivité de l'IDE, l'analyse empirique est fondée sur des données temporelles de 14 ans. Pour les flux des IDE entrant au Maroc, la seule source des données est l'Office des Changes -rubrique Balance des Paiements- dont les données temporelles sont prises que les données entre 1999 et 2012 d'après les documents publiés par l'Office des Change concernant la Balance des Paiements et la Position Financière Extérieure Globale. Les données concernant le capital immatériel émanent des rapports du Bank Al-Maghrib et celui du Conseil Economique, Social et Environnemental, 2016, page 51.

5.2. Les estimations empiriques et la discussion de résultats

Tableau 2 : Récapitulatif des résultats empiriques

Méthode de régression	Dynamic OLS		Fully Modified OLS	
	Coef.	t-Stat.	Coef.	t-Stat.
Variable explicative				
Capital immatériel	0.000331 (0.0000)*	8.813455	0.000314 (0.0000)	10.02670
R²ajusté	0.281636		0.159457	

Note : *, ** et *** significatif au risque de 1%, 5% et 10% respectivement. La variable dépendante est l'IDE.

Source : L'estimation de l'auteur.

Sous l'hypothèse que les deux variables IDE et la capital immatériel sont cointégrés, on estime l'impact à long terme du capital immatériel sur l'entrée des IDE au Maroc en utilisant les deux techniques de régression de cointégration: FMOLS et DOLS proposés par Pedroni (2001) tout en supposant l'absence d'un trend déterministe dans l'équation. Ces estimateurs ont l'avantage de produire des estimations non biaisées même avec régresseurs endogènes.

En estimant le paramètre à l'aide de l'estimateur DOLS, le coefficient du capital immatériel (0.000331) est significatif au seuil de risque de 1% (un p-value de 0.000), avec un t de Student (8.813455) supérieur à 1,96 au risque de 5%. En outre, le R2 ajusté égale à 28,16% ce qui indique que le capital immatériel à un pouvoir explicatif assez bien. Et en estimant le paramètre à l'aide de l'estimateur FMOLS, le coefficient du capital immatériel (0.000314) est significatif au seuil de risque de 1% (un p-value de 0.000), avec un t de Student (10.02670) supérieur à 1,96 au risque de 5%. En outre, le R2 ajusté égale à 15,94% ce qui indique que le capital immatériel à un pouvoir explicatif faible mais suffisant.

Généralement, les estimations empiriques basées sur la régression de DOLS et FMOLS de l'approche de cointégration indiquent que le capital immatériel a un impact positivement significatif sur l'attractivité des IDE au Maroc.

6. Conclusion

L'analyse de la corrélation entre capital immatériel et l'attractivité territoriale marocaine dans un contexte marqué par une concurrence mondiale exacerbée semble plus judicieuse. En effet, jusqu'au 2014, les études marocaines à propos du capital immatériel faisaient défaut sauf quelques unes élaborées principalement par la Banque Mondiale. Celles-ci estimaient le capital immatériel du Royaume à environ 712 milliards de dollars en 2005, soit plus de 75% de la richesse globale du pays.

Un score exceptionnel pour un pays comme le Maroc, qui dépasse largement la moyenne des pays de la région Mena (41%) et se rapproche de celle des pays de l'OCDE qui est autour de 82%.

Le discours royal du 30 juillet 2014 a, néanmoins, marqué une orientation du pays vers l'évaluation de sa richesse immatérielle. SM le Roi avait, en effet, chargé le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et la banque centrale du Maroc (Bank Al-Maghrib) de mener une étude sur la «richesse globale et le capital immatériel du Maroc» pour la période entre 1999 et 2013.

L'objectif de cette étude est de ressortir non seulement la valeur du capital immatériel et celle de la richesse immatérielle du pays, mais également et surtout de souligner la nécessité de retenir ce capital comme critère fondamental dans l'élaboration des politiques publiques, et par conséquent comme avantage compétitif d'attractivité territoriale marocaine.

Il y a lieu de préciser, d'emblée, que le Maroc figure parmi les premiers pays qui ont fait le choix volontaire et délibéré de conduire une évaluation de leur richesse immatérielle et ce pour consolider son développement basé, principalement, sur le renforcement de sa compétitivité.

Ainsi la compétitivité du pays dépend, entre autres facteurs, de l'attractivité de l'ensemble de ses composantes intangibles.

Pour cristalliser cette approche d'attractivité territoriale basée sur la prise en compte du capital immatériel quelques prés requis nécessaires devraient être réunies. Il s'agit en l'occurrence de ce qui suit :

- L'appropriation collective de la notion du capital immatériel : Il s'agit d'un préalable nécessaire pour concevoir les bases d'une vision commune partagée d'évaluation du capital immatériel du pays, axée sur l'adhésion de toutes les forces vives de la nation à côté des institutions nationales concernées notamment le Conseil économique, social et environnemental et Bank Al Maghrib ;
- La disponibilité d'une plateforme nationale d'information capable de fournir et les données quantitatives et qualitatives sur le capital immatériel semble primordiale pour gagner le pari de l'évaluation de la richesse immatérielle: la disponibilité de données sur les différentes composantes du capital immatériel, est censée activer l'évaluation de l'évolution du capital immatériel du pays et établir des indicateurs pertinents en la matière à même d'orienter les décisions des pouvoirs publics ;
- Le recours à des approches transversales et intégrées en matière d'élaboration des politiques publiques axées sur le capital immatériel mettent en valeur l'interdépendance entre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale ;
- les politiques publiques axées sur le capital immatériel permettraient au Maroc de tirer meilleur profit de son insertion dans le système mondialisé.

La mise en valeur des avantages compétitifs immatériels du Maroc tels : le capital historique et culturel, le capital humain et social, la confiance, la stabilité, la qualité des institutions, l'innovation et la recherche scientifique, la qualité de la vie et de l'environnement, et bien d'autres éléments, semblent importants à valoriser pour saisir les opportunités et faire face aux risques et menaces qui se profilent par une concurrence mondialisée.

Ainsi, par exemple, la sécurité et la stabilité constituent le fondement de la production et de la richesse. De même, la confiance et la crédibilité sont essentielles pour stimuler l'investissement. Tous ces actifs intangibles favorisent à l'évidence l'accroissement de l'attractivité territoriale marocaine en termes de flux touristiques et aux investissements directs étrangers, au même titre que son rayonnement régional et international.

7. Bibliographie

- Barney J. (1991). Firm resources and sustained competitive advantage. *Journal of management*. 17, 1, 99-120
- Discours de sa majesté le Roi Mohamed VI à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône du 30 Juillet 2014

- Lev B. (2005). Intangible Assets: Concepts and Measurements. *Encyclopedia of Social Measurement*, vol.2, Elsevier
- Ngobo P-V. (2013). *Management du capital immatériel*. édition Economica
- Rapport du Bank al-Maghrib et le Conseil Economique, Social, et Environnemental, Le capital immatériel: facteur de création et de répartition équitable de la richesse nationale. Décembre 2016
- Banque mondiale, (2006). La richesse des nations.
- Veltz P. (2012). Les territoires à l'heure de la mondialisation. *Cahiers français, La Documentation française*, n° 367, pp. 27-32